

points enfoncés, pilifères. Pattes assez grêles; jambes intermédiaires et postérieures crénelées au côté externe.

De Beyrouth. Un seul individu.

Nous en avons vu depuis un très grand nombre venant de la Caramanie et récoltés par M. E. Peyron, de Marseille, à qui l'entomologie doit de nombreuses et précieuses découvertes en ce pays.

Fam. PECTINICORNII.

102. DORCUS PEYRONIS Reiche et Saulcy.

Pl. XII, fig. 9.

♂, mandib. excl., long., 23 mill. (10 1/2 lig.), lat. 11 mill. (5 3/4 lig.).

♀, long. 20 mill. (8 2/3 lig.), lat. 8 1/2 mill. (3 5/6 lig.).

♂. *Ater, nitidulus, latus. Caput latum, crebre rugosum; lobis ocularibus subangulatim prominentibus; genis utrinque in spina productis; mandibulis subrectis, vix incurvatis, dente superiori alteraque inferiori armatis. Thorax transversus, omnino marginatus, medio vix a latere crebre punctatus; angulis anticis parum productis rotundatis, posticis obtusis. Scutellum grossè ocellatim punctatum. Elytra thoracis latitudine, brevia, crebre punctata, lineis longitudinalibus irregulariter impressis instructa. Pedes robusti; tibiis anterioribus extus 5 vel 6 dentatis, intermediis posterioribusque 2 vel 3 extus spinosis.*

♀, *angustior. Caput reticulatim rugatum; fronte bituberculato; mandibulis angustis. Scutellum grosse punctatum. Elytra crebre punctata, punctato striata; punctis majusculis.*

Mâle. Noir, brillant, large. Tête transverse, fortement rugueuse de points enfoncés très gros qui se confondent

souvent transversalement, enfoncée dans son milieu antérieurement et se relevant vers les yeux dont l'orbite s'avance au dehors en saillie un peu angulaire; en arrière des yeux les joues se dilatent en un tubercule épineux très saillant; vertex lisse; épistome peu élargi, s'avancant carrément avec ses angles un peu marqués; mandibules grêles, presque droites ou très faiblement courbées en dedans, armées d'une seule dent presque médiane en dessus et d'une autre dent correspondante, mais un peu plus près de la base en dessous; le dessous de la tête est grossièrement ponctué de chaque côté. Corselet plus large que la tête, entièrement et profondément rebordé, presque lisse dans son milieu où l'on aperçoit à peine quelques points épars, plus fortement ponctué sur les côtés dont le bord est très rugueux; le bord antérieur sinueux avec les angles arrondis, peu avancés; les côtés droits; le bord postérieur droit, relevé en s'arrondissant sur les côtés qu'il coupe à angles obtus. Ecusson avec de gros points enfoncés ocellés. Elytres de la largeur du corselet de 14 1/2 millimètres de longueur sur 11 1/2 de largeur, couvertes de points enfoncés longitudinaux, plus petits et plus espacés le long de la suture avec des traces de deux paires de stries géminées, longitudinales, sur le disque, plus sensibles vers la base. Abdomen couvert de points enfoncés peu confluent en réticulations. Pattes robustes avec les jambes antérieures dilatées, aplaties et armées, au côté externe, de cinq à six dents; les intermédiaires et postérieures armées extérieurement de deux épines et accidentellement de trois; tarsi garnis de poils fauves en dessous.

Femelle beaucoup plus étroite, également brillante, avec la tête grossièrement ponctué dans son milieu, réticulée

en avant, lisse sur le vertex et armée de deux tubercules géminés. Mandibules grêles. Corcelet presque lisse dans son milieu et fortement ponctué sur ses côtés, qui sont légèrement arrondis et un peu sinueux vers l'angle postérieur, entièrement rebordé à l'exception d'une très petite interruption au milieu du bord antérieur; son bord postérieur presque droit, se relevant obliquement de chaque côté pour atteindre le bord latéral qu'il coupe à angle obtus. Elytres couvertes de gros points enfoncés entremêlés de plus petits; les gros points particulièrement disposés en stries; suture plus lisse. Jambes intermédiaires et postérieures à une seule épine externe.

♀. Rapportée de Syrie par M. de Saulcy.

♂. Communiqué par M. Peyron et trouvée en Caramanie dans la chaîne du Taurus.

J'ai dédié cet insecte à M. Peyron, de Marseille, numismate et entomologiste distingué, qui a résidé pendant plusieurs années en Caramanie et en a rapporté une quantité considérable de Coléoptères, parmi lesquels il y a beaucoup d'espèces nouvelles qu'il se propose de décrire.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil du *Dorcus parallelipipedus* par sa forme plus élargie, son aspect plus brillant, sa surface non coriacée, ses mandibules plus grêles, presque droites et sans carène à la base externe, les rugosités de sa tête et la saillie épineuse de ses côtés, les dentelures de ses jambes antérieures, le nombre des épines de ses jambes intermédiaires et postérieures, etc.